

Arrêté n° 2025-486

La Présidente de l'Université Lyon 2,

Vu Le Code de l'éducation ;
Vu L'arrêté du 4 novembre 2016 relatif au certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur

Arrête :

Article 1 : Le jury de la 1^{ère} session de l'année universitaire 2025-2026 du CLES est composé ainsi qu'il suit :

Président :

Salem KHCHOUM (MCF), représentant en langue arabe

Les membres du jury :

Isabel PRADAT-PAZ (PRCE), représentant en langue espagnole
Jennifer RANDALL-GRIGNARD (PRAG), représentant en langue anglaise

Article 2 :

Le présent arrêté prend effet à sa date de signature.

Fait à Lyon, le 2 décembre 2025

La Présidente,
Isabelle VON BUELTZINGSLOEWEN